

DÉVELOPPER UNE FILIÈRE CHANVRE, CULTURE À BAS NIVEAU D'IMPACT



LE PORTEUR DE PROJET

Communauté urbaine de Grand Poitiers

LE TERRITOIRE D'ACTION

AAC La Varenne – Le Clain

Surface totale de l'AAC : 206 500 ha
SAU de l'AAC : 153 048 ha (2021)
1747 exploitations agricoles (2021)

Contexte agricole : grandes cultures – blé, maïs, colza, tournesol... (70%)
prairies & fourrages (25%)

Qualité de l'eau

Nitrates : 34 mg/L en moyenne (2012-2021), pics à 45mg/L
Pesticides : herbicides utilisés en grandes cultures (métolachlore, métazachlore, glyphosate)
→ molécules et produits de dégradation détectés dans les eaux brutes

Code SANDRE : 1929

Code BSS/SISE-Eaux du captage en eau de surface : 86000123

Point d'eau ADES : BSS001NRJA (05894X0055/AFFLO)

Code Sandre de la station de mesure de la qualité des eaux de surface : 04083000

Fiche réalisée en 2024

Domaine(s) d'action :

- Changement de pratiques agricoles
- Filière économique

Type(s) d'action :

- Accompagnement des agriculteurs
- Animation territoriale

Département(s) :

- Vienne (principalement)

Bassin(s) hydrographique(s) :

- Loire-Bretagne

Mots clés : filière – chanvre – culture à bas niveau d'intrants

POURQUOI S'ENGAGER ?

Le contrat territorial Re-Sources de la Varenne, porté par Grand Poitiers sur cette aire d'alimentation de captage classée comme « prioritaire », a pour objectif de favoriser et pérenniser les pratiques et systèmes agricoles durables afin de protéger la ressource en eau. Le développement de filières agricoles locales à bas niveau d'impact fait partie intégrante du plan d'actions établi dans ce cadre.

Le chanvre, plante rustique avec de faibles besoins en eau est particulièrement intéressant à ce niveau, sa culture ne nécessitant pas ou peu d'intrants phytosanitaires, d'engrais, et d'irrigation. Son implantation contribue également à l'allongement des rotations et à la diversification des assolements.

Le chanvre offre de nombreux débouchés dans les secteurs du bâtiment (paille) et de l'alimentation (graines), avec un fort potentiel économique local mis en avant par la structuration de la filière régionale. En s'appuyant sur ce réseau régional, Grand Poitiers s'est engagé à soutenir la filière départementale de la Vienne, afin de répondre aux enjeux de préservation de la qualité de l'eau potable sur ce territoire. Cet engagement s'inscrit également dans le cadre d'autres programmes pilotés par Grand Poitiers, tels que le Projet Alimentaire Territorial, et le Plan Climat-Air-Energie Territorial, conduits en réponse à d'autres enjeux (relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation, transition énergétique).

LES OBJECTIFS

L'objectif principal est d'inciter les agriculteurs à se tourner vers la culture du chanvre particulièrement propice à la préservation des écosystèmes (sols, eaux, biodiversité...) en développant et sécurisant l'ensemble de la filière, de la production à la distribution, et en pérennisant les conditions socio-économiques favorables à son implantation, via :

- un bassin de production local avec un groupement d'agriculteurs formés sur toute la partie culture, récolte et transformation ;
- des débouchés économiques grâce à la promotion et le développement des produits du chanvre auprès des collectivités publiques et des structures privées sur les deux secteurs cibles principaux, l'alimentation et le bâtiment.

Date de début de l'action : 2021

Date de fin : action en cours

2e projet

2018

Réalisation d'une étude sur les perspectives de développement de la filière chanvre en Nouvelle-Aquitaine :

- Recensement des acteurs et des dynamiques en région
- Rédaction d'une stratégie de développement incluant la création d'un maillage de bassins locaux de production/transformation et des débouchés commerciaux en circuits courts dans chaque département, et un accompagnement d'un réseau d'expertise

Mobilisation des professionnels autour d'une démarche collective

2020

Etude d'opportunité d'une filière chanvre dans la Vienne et essais culinaires par le syndicat Eaux de Vienne

2021

Création de l'association Chanvre Nouvelle Aquitaine, fédérant différents acteurs de l'ensemble de la filière (producteurs & transformateurs, distributeurs, collectivités & porteurs de projets, professionnels de la formation, etc.).

L'entreprise Chanvre Mellois, membre actif de l'association, fait figure de modèle économique, technique et organisationnel

Charte des producteurs de l'association :

- Pas de produit phytosanitaire sur la parcelle depuis la récolte précédente
- Uniquement de l'amendement organique sur la parcelle depuis la récolte précédente
- Pratiques raisonnées d'utilisation de l'eau, et limiter au maximum l'irrigation.
- Cycle de rotation long (min. 6 ans)



Démarche de développement d'une filière de production, transformation et consommation de chanvre en Vienne portée par Grand Poitiers, en collaboration avec le syndicat Eaux de Vienne, engagé également dans la démarche Re-Sources :

1^{ère} phase de mobilisation et d'élaboration du plan d'action local : implantation du bassin de production/transformation sur l'AAC de la Varenne

2^e phase de mise en œuvre effective du plan d'action local :

- Accompagnement d'un groupe d'agriculteurs à la production et à la transformation du chanvre
- Développement de gammes de produits au chanvre auprès des collectivités publiques et des structures privées sur le volet alimentation
- Sensibilisation des professionnels du bâtiment aux produits du chanvre

3^e phase :

- Lancement d'un bassin de production (23 hectares récoltés en septembre 2023)
- Construction d'une offre de transformation des matières, via un collectif permettant l'investissement dans une unité de défibrage de la paille pour les débouchés du bâtiment (seuil de rentabilité sur le modèle Chanvre Mellois estimé à 80-100 ha de culture)

2022

2023-2025

L'ACCOMPAGNEMENT PAR RE-SOURCES

Re-Sources permet notamment de financer le poste d'animatrice agricole dont le travail se révèle essentiel pour mobiliser les acteurs et structurer le développement de la filière.

LES PARTENAIRES

Partenaires financiers

Partenaires techniques

ÉTUDES

ÉTUDE 1



28 600€

ÉTUDE 2



20 780€



5 195€



25 980€

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE LOCALE

PHASE 1



5 100€

PHASE 2



42 500€

PHASE 3

En cours de dimensionnement



5 100€



42 500€



LES RÉSULTATS

- Dynamique de territoire autour de la filière chanvre enclenchée, et fédération d'un groupe d'agriculteurs.
- Récolte de 23 hectares de chanvre (semences financées par Grand Poitiers pour 20 ha) en 2023 mais unité de défibrage pas encore installée (attendue pour 2024/2025).
- Débouchés économiques : forte demande du secteur du bâtiment, et marché de l'alimentation encore à développer.

LES FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- Engagement des collectivités locales, encouragées par la structuration à l'échelle régionale.
- Préexistence d'un modèle économique, technique et organisationnel local.
- Dynamique locale, accompagnement et cohésion d'un groupe d'agriculteurs engagé dans le projet.
- Transmission des savoir-faire essentielle, notamment pour la récolte du chanvre. Les agriculteurs doivent aussi se placer dans une logique de transformateurs, et pas uniquement de cultivateurs.
- Appui du réseau régional via la réalisation d'études et la promotion des produits du chanvre, essentielles pour l'ouverture des marchés (logique de filière). Cela permet de rassurer les agriculteurs sur la viabilité du modèle économique et de lever certains freins aux investissements nécessaires dans l'unité de défibrage.

POINTS DE SATISFACTION

Dynamique locale enclenchée sur l'ensemble de la filière départementale, tant au niveau de l'engagement des collectivités locales que du groupe d'agriculteurs

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Temps long nécessaire à la constitution et la cohésion du groupe d'agriculteurs pour l'investissement dans l'unité de défibrage

TÉMOIGNAGE DE CÉLINE LELARD, RESPONSABLE DU PÔLE PRODUCTION EAU POTABLE DE GRAND POITIERS

« Le chanvre est une culture à bas niveau d'impact. En développer la production à proximité des zones de captages est intéressant pour reconquérir la qualité de l'eau. Les agriculteurs qui s'engagent dans cette diversification doivent pouvoir trouver des débouchés. Grand Poitiers accompagne ce projet et bénéficie d'un soutien politique fort parce qu'il participe à la préservation de la qualité de l'eau, à la relocalisation de la production, à la qualité de l'alimentation ainsi qu'à la transition écologique. »

→ Pour aller plus loin

Site de l'association Chanvre Nouvelle-Aquitaine
<https://www.chanvre-na.fr/>

→ Contacts

Céline LELARD

Responsable du Pôle Production eau potable
Grand Poitiers Communauté Urbaine
Tél : 05 49 52 37 26 - 06 89 53 13 49
celine.lelard@grandpoitiers.fr

Stéphanie Sauvée

Consultante filières vertes
06 83 15 44 69
s.sauvee@lilo.org



Moisson des graines de chanvre (septembre 2023)
Marion Herpin, Chanvre Nouvelle Aquitaine.

Un projet mené avec :



GRAND POITIERS
communauté urbaine



Fiche réalisée avec
le concours de :

